

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Mercredi 14 mai 2014 19h

Le mercredi 14 mai 2014 à 19 h salle de la Bergerie, s'est tenue la commission des affaires sociales sous la présidence de Monsieur Eric BASCOU maire de TEYRAN.

Etaient présents : Mme Odile VELAY, Mme Huguette LABALME, Mme Christelle POYO, Mme Nicole DUPRAT, M. Pierre CLEROUX, M. Salvator D'AURIA.

Absents excusés : Mme Sophie LANNI, Mme Martine CHEYLAN NERRIERE.

Nicole DUPRAT est désignée comme secrétaire.

La commission a abordé les différents points inscrits à l'ordre du jour

### 1. Election du vice-Président

Madame Odile VELAY, sur proposition de M. Le Maire, est élue avec l'accord de tous les présents.

### 2. Fonctionnement de la commission

La commission constate que certains dossiers sont communs avec le CCAS, et qu'ils seront vus au cours des réunions de ce dernier. En revanche pour d'autres il sera nécessaire de réunir la commission, composée uniquement d'élus, en tant que telle, chaque fois que la décision incombera au CM.

Elle se réunira donc en fonction des dossiers.

### 3. La maison de retraite

Monsieur le Maire informe les membres de la commission des problèmes suivants :

- La cuisine est à mettre aux normes
- Beaucoup d'absentéisme dans le personnel : O ; Velay souligne le fait que la Commune qui est assurée contre les risques statutaires pour les autres agents communaux ne l'est pas pour les agents de la Maison de retraite et se demande pourquoi ?
- La création de chambres supplémentaires, ce qui permettra de recevoir 2 personnes de plus.

### 4. La maison de la petite Enfance

La vice-présidente nous fait part de la forte augmentation de la subvention allouée qui est passée en 3 années de 18000 (2012) à 42500€ en 2014, soit une augmentation de 136% !! L'augmentation des charges et le fait de fournir les couches aux enfants ne paraissent pas les seuls facteurs pouvant expliquer cette augmentation. D'autant que la commune paye d'autres dépenses (eau, électricité, loyer personnel détaché, assurances) évaluées à 67000€.

Dès réception des comptes 2013 et prévisionnel 2014, un rendez-vous sera organisé avec la présidente et/ou la trésorière de la crèche

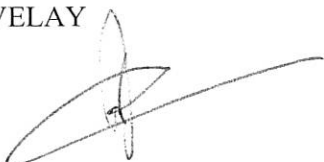
### 5. Le CCAS

Odile VELAY souhaite créer des commissions chargées des aides ponctuelles, de l'attribution des logements avec critères transparents. Elle désire également mettre en place une commission de veille sociale. Concernant les demandes elle souhaite compléter les fiches actuellement en vigueur. Elle nous précise également qu'il existe une maison du Handicap qui peut gratuitement aider à monter un dossier.

Elle propose de rencontrer M. VALLETTE, à qui une subvention, pour son association FNAT et un bureau ont été attribués pour recevoir les personnes qui veulent faire un dossier de Handicap. L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Madame VELAY et Monsieur BASCOU réitérent auprès des élus minoritaires leur demande pour qu'ils désignent une personne pour siéger au CCAS.

La Déléguée aux Affaires Sociales  
Odile VELAY



Le Maire de Teyran  
Eric BASCOU

